

LE PAVE DE COULOMBS

Mars 2023

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 2023, nous allons nous concentrer sur deux projets : l'extension du cimetière et la rénovation de la Route Départementale 116 à Chandelles. Concernant le cimetière les travaux sont en cours. A Chandelles, nous avons plusieurs objectifs :

- Etudier la mise en place de dispositifs de sécurité routière pour limiter la vitesse,
- Embellir Chandelles, en enfouissant les réseaux,
- Aménager les trottoirs et les bordures,
- Equiper l'éclairage public de LED.
- Rénover la couche de roulement de la Route Départementale 116,
- Etc...

Le budget prévisionnel devrait être de $1.300.000 \in$, dont plus de $500.000 \in$ à la charge de la commune. Les élus de Coulombs associeront les riverains au projet en organisant plusieurs réunions publiques. Je tiens à préciser que l'objectif principal reste de réaliser ces projets sans augmenter la fiscalité communale.

2023 devrait être la seizième année consécutive sans augmentation.

Je profite de ce Pavé de Coulombs pour rappeler l'effort constant de vos élus pour préserver un cadre de vie harmonieux, tout en respectant notre environnement et notre patrimoine naturel.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes sincères salutations.

Jean-Noël MARIE Maire de Coulombs - Conseiller départemental du Canton d'Epernon

Travaux

<u>Sécurisation de la maison médicale</u>: Pose de 2 barrières devant la porte automatique, création d'un nouveau passage piétons avec un marquage au sol, installation d'un lampadaire spécifique, reprofilage du trottoir pour accès PMR et pose d'un enrobé pour réfection de la voirie.

<u>Illuminations de Noël</u>: Installation d'illuminations équipées de lampes LED Avenue de l'Abbaye, Grande Rue et place de la mairie.

Cimetière : Élagage des tilleuls et fleurissement hivernal

<u>Période hivernale</u>: en fonction des conditions météorologiques, les employés communaux sont disponibles pour assurer le salage et le déneigement de la voirie.

Daniel GUILLY, Adjoint aux travaux et Francis GUILLARD, Conseiller municipal

Action sociale

Les ateliers SOLHIA ouverts aux retraités ont rencontré un vif succès. Ils se sont déroulés pendant 4 demi-journées réparties sur 1 mois. Les 14 participants (9 habitants de Coulombs et 5 de Nogent-le-Roi) ont pu recevoir de précieux conseils pour anger leur logement et réduire leurs dépenses d'énergie.

En 2023 de nouveaux ateliers seront proposés en partenariat avec ENEDIS.

Ateliers pour les aidants : un aidant est une personne qui s'occupe quotidiennement d'un proche dépendant, handicapé ou gravement malade. Ce soutien porte sur de nombreux aspects du quotidien.

Toujours avec le soutien de la MDA, les CCAS de Nogent-le-Roi et Coulombs poursuivent l'action en faveur des aidants en proposant, dès le lundi 16 janvier 2023, un groupe de parole et un atelier bien être mensuels. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter le secrétariat de la mairie en vue de votre inscription pour les prochaines séances.

Goûter dansant : un premier goûter dansant a eu lieu le 15 octobre 2022 organisé par les CCAS de Nogent-le-Roi et Coulombs Devant le succès remporté, une nouvelle date a été retenue le lundi 20 mars 2023 à la salle des fêtes de Coulombs.

Le bus numérique propose un accompagnement aux seniors dans l'apprentissage du numérique pour les aider à se familiariser à l'utilisation d'outil informatique. Atelier gratuit que se déroulera le mercredi 29 mars 2023 Place du Marché aux Chevaux à Nogent-le-Roi sur inscription en mairie de Coulombs.

En cas de coupures électriques : Suite à la panne d'électricité de fin décembre et à la demande des services de l'État chaque commune se doit de répertorier les personnes dites vulnérables (mobilité réduite, appareillage médical nécessitant de l'électricité....) afin que les secours puissent intervenir.

Nous invitons donc les personnes concernées, directement ou par l'intermédiaire de leurs proches, amis ou voisins à se faire connaître en mairie au 02 37 51 40 27 ou à l'adresse mail suivante <u>mairie coulombs28@wanadoo.fr</u>

Téléphones utiles

MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) : Numéro unique 02.37.33.46.46. - Antenne de Dreux 02.37.64.25.50. Concerne les personnes handicapées et les personnes âgées.

Assistante sociale : prise de rendez-vous au 02.37.65.82.64 ou par mail : sas.d3@eurelien.fr

Associations caritatives

Secours Populaire : 02.37.51.14.97.

Secours Catholique : 02.37.51.39.97.

Les Restos du Cœur (Epernon et Maintenon) : 07.54.80.10.07.

06.15.94.22.24

10 rue de la Porte Chartraine à Nogent-le-Roi

10 rue de la Porte Chartraine à Nogent-le-Roi

55. rue du Maréchal Maunoury - 28130 Maintenon

Conseiller numérique : Un conseiller numérique assure une permanence à la Maison des services, 17 rue des Grenets à Nogent le-Roi, le mardi de 9h30 à 16h30. Appelez le 02.37.43.56.41. Il vous aide à traiter vos dossiers administratifs par internet.

Dentiste de garde : 07 49 04 05 93 pour les dimanches et jours fériés entre 9 et 12h. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'y a qu'un seul dentiste de garde pour tout le département.

Pharmacie de garde: 3237 pour savoir quelle est la pharmacie de garde pendant le week-end.

Catherine MARIE, Adjointe aux Affaires Sociale: Claudine ABHERVE et Sylvie de ROA, Conseillères municipale:

Les brèves

<u>Spectacle Noël des enfants</u>: Le vendredi 16 décembre, une soixantaine d'enfants de 0 à 7 ans ont eu la visite du Père Noël à la salle des fêtes. Ce dernier est venu avec sa hotte remplie de bonbons et cadeaux. Des élus de la commune ont eu le rôle de lutins du père Noël pour l'aider dans sa grande distribution, pendant que les enfants se faisaient prendre en photo avec lui. Un petit goûter fut également servi. En remplacement du spectacle de magie, les élus de la commune proposent « les contes de Bran Ruz » le vendredi 24 mars 2023 à 18h00 à Salle des fêtes de Coulombs. Ce spectacle gratuit est proposé aux enfants, accompagnés de leurs parents, et jeunes de moins de 18 ans.

<u>Journée de l'environnement</u> : Cette année nous nettoierons les chemins et rues de notre commune le dimanche 26 mars 2023. Toutes les personnes de bonne volonté et de tout âge sont les bienvenues.

Nouveaux arrivants : Vous habitez Coulombs depuis janvier 2022, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Claudine ABHERVE et Sylvie de ROA, Conseillères municipales



Médiathèque municipale de Coulombs

La médiathèque municipale de Coulombs rappelle ses horaires d'ouverture :

Le mardi de 14h à 18h

Le mercredi de 14h à 18h

Le vendredi de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h

La consultation sur place est gratuite

L'adhésion, qui permet de réserver et d'emprunter des documents, est gratuite pour les enfants et coûte 7€ aux adultes. Elle est valable un an.

Les séances réservées aux tout-petits se déroulent le mardi et le mercredi de 10h à 11h. Les assistantes maternelles, les parents et les grands-parents sont bienvenus. Il faut impérativement réserver sa place et s'inscrire à la médiathèque. La médiathèque de Coulombs est affiliée au réseau des médiathèques d'Eure-et-Loir, ce qui lui permet d'enrichir ses rayons en fonction de vos demandes.

Des ressources numériques vous sont proposées en ligne, pour télécharger votre liseuse, ou des formations pour progresser dans de multiples domaines. 1800 magazines sont en accès sur le site, et Arte-Vod également. https://mediatheques.eurelien.fr/

La médiathèque municipale de Coulombs est une source de documentation et d'information mise à votre disposition. C'est aussi un lieu de rencontres et d'animations.

N'hésitez pas à faire des suggestions en vous adressant directement à la médiathèque ou par mail : mediathequecoulombs@orange.fr

Le premier samedi de chaque mois, à 15h, retrouvez Adeline Grandjean-Langlois pour des ateliers de sophrologie Pour les 6/11ans - Gratuit - Inscription indispensable

Le premier mercredi de chaque mois : Madison square de 14h à 16h Atelier jeux de société pour les 6/11ans de 14h à 15h30 Atelier « Dansons le Madison » 15h30 à 16h Gâteau au chocolat maison, miam!

Le dernier vendredi de chaque mois, de 14h à 16h, Un Moment Pour Soi ! Sophrologie pour les adultes avec Isabelle Marendon Inscription indispensable, 10€ la séance



Comme chaque année, les réserves de produits sanguins sont faibles. Mobilisons-nous en faveur du Don du Sang. Prise de rendez-vous : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Prochaines dates à Coulombs (salle des fêtes) - 15h à 19h

mardi 25 avril 2023, jeudi 29 juin 2023

Comité des fêtes

Notez ces deux dates dans vos agendas!

Foire à tout : dimanche 4 juin 2023 Marché de Noël : dimanche 3 décembre 2023

Le Comité des Fêtes a toujours besoin de bénévoles pour faire vivre l'association. Que vous habitiez Coulombs ou ses environs, Si vous souhaitez donner du temps ponctuellement lors des manifestations (2 ou 3 par an), vous pouvez nous contacter par mail : comitedesfetesdecoulombs@gmail.com ou laisser un SMS AU 06 23 70 81 26

Vous pouvez aussi nous suivre sur la page Facebook du Comité des Fêtes.

En espérant vous retrouver nombreux en 2023

Odile Boutaud - Présidente du Comité des Fêtes

Jumelages

L'association de jumelages de Nogent-le-Roi et communes partenaires a tenu sa commission annuelle avec la délégation de Heddesheim le 22 octobre 2022. Les deux délégations ont relancé activités et projets de part et d'autre avec optimisme et enthousiasme. Votre municipalité adhère à cette association qui existe par vous et pour vous. Rejoignez-nous! L'assemblée générale du jumelages aura lieu le samedi 18 mars 2023 à 9h30 à la mairie de Nogent-le-Roi. Un échange « musique » est prévu lors du week-end de l'Ascension. Des familles d'accueil sont recherchées pour héberger les musiciens allemands. Pour ce faire, contactez le secrétariat jumcantnlr@outlook.fr

Info mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, de 13h30 à 16h, Vendredi, de 13h30 à 17h, Samedi, sur rendez-vous.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Numéro de téléphone : 02.37.51.40.27. Courriel : <u>mairiecoulombs28@wanadoo.fr</u>

Le maire, Jean-Noël MARIE et les adjoints au maire Mme MARIE, Mme MONOT, M. GUILLY et M. PETIT reçoivent sur rendez-vous.

Soyez les premiers informés des derniers évènements de la commune en utilisant PANNEAUPOCKET sur votre smartphone (application gratuite)

Rappe

Jardiniers et bricoleurs, afin de ne pas déranger vos voisins lorsque vous réalisez vos travaux à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, ...), veuillez respecter les horaires fixés par arrêté préfectoral :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h